

Le chiffre

2 000

L'Est Républicain - 16 avr. 2018 à 05:00 - Temps de lecture : 1 min



La section cantonale des anciens combattants de Noroy qui prend part aux cérémonies patriotiques reçoit une subvention de 100 €.

C'est en euros, le montant inscrit au budget primitif pour les subventions à accorder en 2018. Soit : Anciens combattants du canton de Noroy-le Bourg, 100 € ; association des piégeurs, 50 € ; Anim'Neurey et Neurey-paintball 70, 300 € chacune ; ADMR et Eliad, 100 € chacune.

Cette somme prend en compte le coût de la carte avantages jeunes qui en feront la demande. Ainsi que les 70 € versés aux collégiens et lycéens à l'occasion des voyages scolaires.